

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

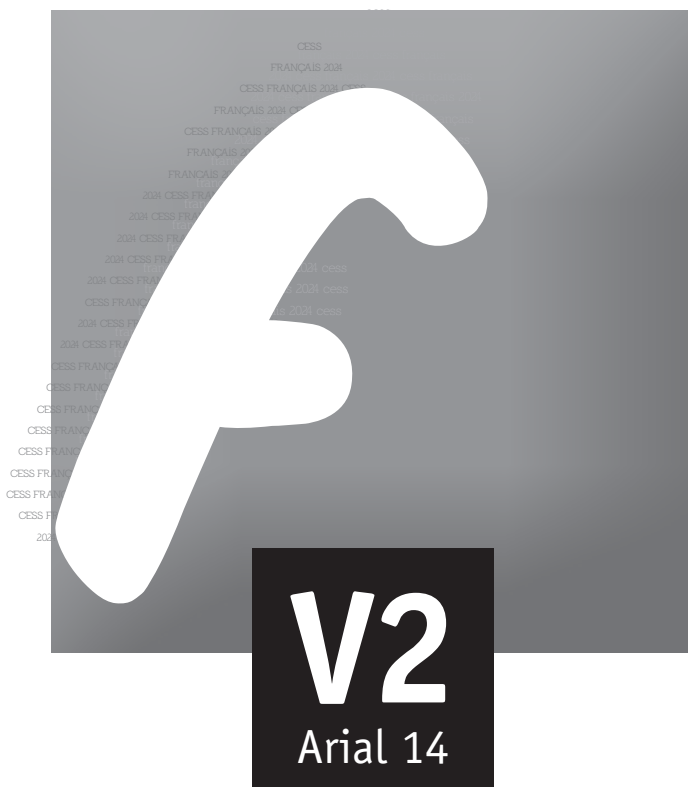
QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2024

FRANÇAIS

QUESTIONNAIRE | VENDREDI 21 JUIN

RÉPONSE SYNTHÉTIQUE À UNE (OU PLUSIEURS) QUESTION(S)



NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

CONSIGNE

Le portefeuille de documents présente différents points de vue sur les actions menées par de jeunes activistes qui s'en sont pris à des œuvres d'art pour alerter l'opinion au sujet du dérèglement climatique.

À partir des documents, vous rédigerez une **réponse synthétique** aux deux questions suivantes :

« Qu'est-ce qui amène des militants et des militantes écologistes à s'en prendre à des œuvres d'art ? Quels sont les inconvénients de ce type d'actions ? »

Vous disposez de 200 minutes pour réaliser l'épreuve.

Votre texte devra compter entre 300 et 400 mots.

Vous pouvez consulter dictionnaires et grammaires et utiliser des feuilles de brouillon.

Afin de vous aider pour la production de votre réponse synthétique, il vous est conseillé de compléter le **tableau préparatoire** pages 4 et 5 à partir de la lecture des trois documents. Ce tableau n'est pas évalué.

Rédigez ensuite votre réponse synthétique page 7. Seule cette réponse sera évaluée.

TABLEAU PRÉPARATOIRE

Afin de vous aider pour la production de votre réponse synthétique, il vous est conseillé de compléter le tableau préparatoire pages 4 et 5 à partir de la lecture des trois documents.

Attention

Ce tableau préparatoire ne sera pas évalué. Seule la réponse synthétique sera évaluée (voir grille d'évaluation p. 12).

Document 1

Raisons qui amènent des militants et des militantes écologistes à s'en prendre à des œuvres d'art

Inconvénients de ce type d'actions

Document 2	Document 3

RÉPONSE SYNTHÉTIQUE

À partir des documents, vous rédigerez un texte synthétique qui répond aux deux questions suivantes :

« Qu'est-ce qui amène des militants et des militantes écologistes à s'en prendre à des œuvres d'art ? Quels sont les inconvénients de ce type d'actions ? »

Vous répondrez à ces questions sous la forme d'un texte synthétique destiné à un lecteur qui n'a pas eu accès aux documents.

Votre texte devra compter entre 300 et 400 mots. Vous en indiquerez le nombre à la page 7.

Prenez connaissance de la grille d'évaluation en dernière page avant d'entreprendre la rédaction de votre réponse synthétique.

Rappel

Un texte synthétique implique :

- la sélection complète des informations pertinentes aux questions à partir de tous les documents ;
- la reformulation fidèle et concise des informations ;
- la mise en réseau des informations sélectionnées à partir de tous les documents : il ne s'agit donc pas d'une succession de résumés ;
- l'absence de prise de position personnelle ;
- la prise en compte du lecteur de la synthèse, qui n'a pas eu accès aux documents ;
- la référence aux sources ;
- le respect d'une longueur imposée.

GRILLE D'ÉVALUATION

Attention

Un texte majoritairement composé de « copier-coller » se voit attribuer la note de 0 en fidélité (1.1.2.), en reformulation (1.2.1., 1.2.2., 1.2.3.) et en recevabilité (3.1., 3.2., 3.3.) (– 49 points).

Un texte qui compte plus de 400 mots se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs 1.2.1., 1.2.3. (– 16 points).

Un texte qui compte moins de 300 mots risque de ne pas satisfaire aux attendus d'une réponse synthétique.

Critères	Indicateurs	Niveaux de maitrise	Pondération
1. Pertinence / 60	1.1. Sélection des informations		/30
	1.1.1. Pertinence et suffisance	a. Le texte répond aux 2 questions Le texte ne répond pas aux 2 questions	5 0
		b. Le maximum des points est attribué quand la production contient les informations essentielles et pertinentes provenant de tous les documents	15 10 5 0
	1.1.2. Fidélité	Informations conformes à celles des documents 1 erreur de conformité Plus d'1 erreur de conformité	5 2 0
	1.1.3. Références aux sources	Références complètes	5
		Références incomplètes ou absentes	0
	1.2. Reformulation		/19
	1.2.1. Formulation personnelle	Formulation personnelle généralisée	8
		1 « copier-coller » non justifié	5
		2 « copier-coller » non justifiés	2
		Plus de 2 « copier-coller » non justifiés	0
	1.2.2. Énonciation distanciée	Absence de marques de subjectivité	3
		Présence de marques de subjectivité	0
1.2.3. Concision	Concision généralisée	8	
	Concision partielle	3	
	Absence de concision	0	
1.3. Organisation des informations		/11	
1.3.1. Énoncé des questions	Reprise ou reformulation des questions	3	
	Absence de reprise ou mauvaise reformulation des questions	0	
1.3.2. Mise en réseau	Mise en relation généralisée des informations	8	
	Mise en relation partielle des informations	3	
	Absence de mise en relation des informations	0	
2. Intelligibilité / 15	2.1. Progression thématique	Aucune erreur (incohérence, rupture...)	3
		1 erreur	2
		2 erreurs	1
		Plus de 2 erreurs	0
	2.2. Clarté des informations pour le lecteur	Compréhension aisée pour le lecteur	6
1 information incompréhensible		2	
Plus d'1 information incompréhensible		0	
2.3. Organismes textuels	Aucune ou 1 erreur	6	
	2 ou 3 erreurs	4	
	4 ou 5 erreurs	2	
	Plus de 5 erreurs	0	
3. Recevabilité / 25	3.1. Orthographe		10-9-8-7-6-5- 4-3-2-1-0
	3.2. Syntaxe et ponctuation	En fonction du nombre d'erreurs par rapport à la longueur de la production	10-9-8-7-6-5- 4-3-2-1-0
	3.3. Lexique		5-4-3-2-1-0
TOTAL			/ 100

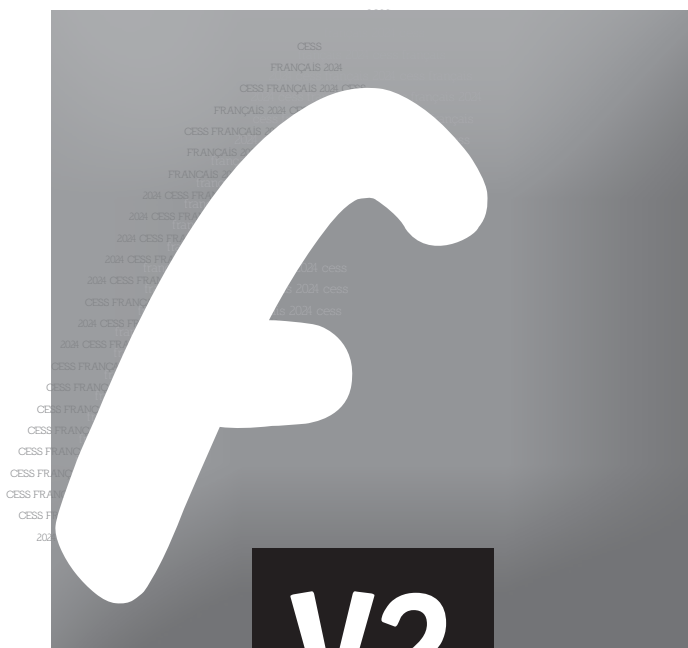
ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2024

FRANÇAIS

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



V2

Arial 14

NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____

N° D'ORDRE : _____

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENT 1 :

« Deux ados armés de sauce tomate nous inquiètent plus que les bombes à retardement climatiques enclenchées par les multinationales » _____ 5

DOCUMENT 2 :

François Gemenne : « L'urgence n'est plus de crier au feu mais d'éteindre l'incendie » _____ 8

DOCUMENT 3 :

Peut-on s'en prendre à l'art pour défendre la cause environnementale ? _____ 11



Deux militantes de Just Stop Oil viennent d'asperger de soupe à la tomate le tableau Les Tournesols à la National Gallery.
Source : Just Stop Oil.

« DEUX ADOS ARMÉS DE SAUCE TOMATE NOUS INQUIÈTENT PLUS QUE LES BOMBES À RETARDEMENT CLIMATIQUES ENCLENCHÉES PAR LES MULTINATIONALES »

Stéphane FOU CART¹

CHRONIQUE

Les défenseurs de l'environnement se divisent sur l'efficacité des actions les plus radicales. Certains alertent sur les risques de polarisation² de la société, d'autres s'étonnent que le mouvement reste pacifique, rappelle Stéphane Foucart, journaliste au Monde, dans sa chronique.

Le 14 octobre, deux membres du collectif Just Stop Oil³ parvenaient à susciter une colère mondiale après avoir projeté le contenu d'un pot de soupe à la tomate sur Les Tournesols de Van Gogh. Le tableau était exposé à la National Gallery, à Londres. Ces derniers mois, et singulièrement ces dernières semaines, des actions semblables ont été menées en Australie, en Écosse, en Italie, en Allemagne. Il fait peu de doute qu'elles se multiplieront, en dépit des fractures qu'elles ouvrent au sein même du mouvement environnementaliste et de ses sympathisants.

Pour nombre d'entre eux, de telles actions sont non seulement absurdes et inutiles, mais aussi contre-productives. Incompréhensibles pour le plus grand nombre, elles pourraient même éloigner de la cause environnementale ceux qui restent à convaincre, en assimilant l'engagement pour le climat et la biodiversité à la violence, au sectarisme, voire au terrorisme. Pour d'autres, la force de ces « performances » militantes est, au contraire, de faire la démonstration

1 Journaliste français.

2 Division, fracture des opinions en deux camps.

3 Mouvement militant écologiste britannique qui demande l'arrêt immédiat du recours aux énergies fossiles (pétrole), d'où son nom Just Stop Oil.

empirique⁴ de ce qu'elles dénoncent. Et, peut-être, de faire advenir une forme de réflexivité, en plaçant tout un chacun devant ses contradictions.

« Pourquoi pensez-vous qu'un tableau est plus important que la préservation de la vie sur Terre ? », demandent en substance les activistes de Just Stop Oil. Alors que nous devons bien convenir que la question est évidemment rhétorique⁵, force est de constater que leur modeste attentat, sans même abîmer l'œuvre visée, a soulevé une attention médiatique et une indignation collective très supérieures à ce que suscitent habituellement les décisions et les politiques publiques qui ancrent chaque jour un peu plus le monde sur une trajectoire de catastrophe.

DESTRUCTION MÉTHODIQUE EN OUGANDA

Nul ne peut plus ignorer qu'un tableau de Van Gogh a été symboliquement maculé de rouge, mais, hormis ceux qui suivent de près l'actualité environnementale, combien de nos concitoyens savent que Total⁶ parachève ces jours-ci des expropriations de masse préalables à la destruction méthodique d'un immense et inestimable biotope en Ouganda, aux fins d'exploitation pétrolière ? Qui sait que la major⁷ française a déposé début septembre une demande d'exploitation de gisements gaziers au large des côtes sud-africaines, pour l'équivalent probable de 1 milliard de barils de pétrole ? Deux adolescents armés d'un pot de sauce tomate nous inquiètent plus que les multinationales qui enclenchent, chaque jour ou presque, des bombes à retardement climatiques.

Quant aux mégabassines⁸ en cours de construction autour du marais poitevin, elles ne défraient la chronique qu'en raison – précisément ! – des affrontements violents entre forces de l'ordre et manifestants, qui ont marqué le rassemblement, le 29 octobre, à Sainte-Soline (Deux-Sèvres), de milliers d'opposants au projet. La question a traversé et traverse tous les mouvements d'émancipation : comment désobéir ? La radicalité, l'action directe sont-elles les méthodes les plus efficaces ?

[...]

4 Démonstration par l'exemple.

5 Question dont la réponse est évidente et qui vise à faire réfléchir.

6 Compagnie mondiale de production et de fourniture de sources d'énergie.

7 Grande entreprise multinationale, dont la compagnie présentée ci-dessus.

8 Immenses réservoirs d'eau à ciel ouvert utilisés à des fins agricoles.

LES ATTENTATS DES SUFFRAGETTES⁹

En l'absence de tout espoir de voir une solution émerger des institutions démocratiques, le chercheur suédois [Andreas Malm] fait sienne la question provocatrice posée en mars 2007 par John Lanchester dans la London Review of Books, s'étonnant du pacifisme des militants environnementalistes. « Il est étrange et frappant que les activistes du climat n'aient commis aucun acte de terrorisme, écrivait le journaliste et écrivain britannique. [...] »

Quinze années plus tard, cette volonté d'arrondir les angles est toujours de mise, même chez les défenseurs de l'environnement les plus radicaux ; les atteintes aux œuvres d'art et aux biens ne sont jamais que symboliques. Qui se souvient, il y a cent huit ans, dans la même National Gallery, d'une militante pour le droit de vote des femmes, la suffragette Mary Richardson, lacérant à coups de couteau La Vénus au miroir de Vélasquez ? Ce ne fut pas une action isolée. La plupart d'entre nous gardent des suffragettes l'image d'un mouvement sympathique, luttant pour des droits qui vont aujourd'hui de soi, mais les militantes féministes britanniques du début du siècle passé n'ont pas hésité à recourir à la violence.

SOURCE : Stéphane FOUCART, « Deux ados armés de sauce tomate nous inquiètent plus que les bombes à retardement climatiques enclenchées par les multinationales », Le Monde, 6 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/06/defense-de-l-environnement-deux-ados-armes-de-sauce-tomate-nous-inquietent-plus-que-les-multinationales-qui-enclenchent-des-bombes-a-retardement-climatiques_6148680_3244.html, consulté le 16 octobre 2023.

⁹ Groupe de militantes anglaises du début du XX^e siècle qui revendiquait le droit de vote pour les femmes au travers d'actions parfois violentes.

FRANÇOIS GEMENNE : « L'URGENCE N'EST PLUS DE CRIER AU FEU MAIS D'ÉTEINDRE L'INCENDIE »

Frédéric DELEPIERRE¹⁰

Les attaques contre les œuvres d'art divisent. Pour les militants, elles attirent l'attention sur le réchauffement climatique. Mais selon le chercheur François Gemenne, elles sont égoïstes et contre-productives.

Après les Tournesols de Van Gogh, des tableaux de Monet et de Vermeer ont subi les assauts de militants climatiques de Just Stop Oil. Par leurs gestes, ils affirment protester contre les énergies fossiles et le réchauffement climatique. En prenant l'art pour cible, qu'espèrent-ils vraiment ? Ne risquent-ils pas de choquer plus que de convaincre et, finalement, de passer à côté de leur objectif ?

« On s'offusque alors que personne ne semble s'étonner qu'il fasse 32° dans le sud de la France à la fin octobre », lance Chloé Mikolajczak, militante et ancienne porte-parole de Code rouge¹¹. « On vit une catastrophe sans précédent. Par ces actions, nous voulons attirer l'attention. Et ça marche puisque la vidéo des Tournesols a été vue 50 millions de fois. Notre volonté n'est pas de nuire à l'art puisque la toile est protégée par du verre. Nous voulons protéger notre patrimoine. C'est une méthode comme une autre d'attirer l'attention sur notre cause. D'ailleurs, l'histoire de la désobéissance civile est liée à l'art. Par le passé, certains militants ont même lacéré des toiles. Nous n'en sommes pas là. Mais le monde entier parle de nos actions. Ça relance le débat. »

10 Journaliste belge.

11 Mouvement de contestation qui lutte pour diverses causes en lien, notamment, avec les catastrophes climatiques.

Pour preuve de ce « succès », Xavier, porte-parole d'Extinction Rébellion Belgique¹² cite « deux talk-shows consacrés au réchauffement climatique qui ont eu lieu aux Pays-Bas suite à ces actions. Si on peut susciter le débat, c'est l'essentiel. On a, par exemple, bloqué TotalEnergies avec 20 associations. Ça a nécessité quatre mois de préparation et la mobilisation de centaines de personnes. On a parlé de nous mais pas énormément. Ici, quelques personnes aspergent des toiles et ça fait le tour du monde. »

Comme Chloé, Xavier tient aussi à préciser ne pas vouloir endommager les œuvres d'art. « Avant d'agir, on s'assure qu'elles ont un verre de protection », répète-t-il. « Malheureusement, sur le Van Gogh, un peu de soupe a coulé sur le cadre. »

EXPLIQUER CE QU'IL FAUT FAIRE

Chercheur spécialisé dans les mouvements migratoires liés aux changements climatiques, François Gemenne est beaucoup moins enthousiaste que les deux militants sur l'efficacité de telles actions. « Ces attaques contre des œuvres d'art ramènent dans le passé », pense le professeur à l'ULiège et à Paris. « Attirer l'attention et alerter, c'est ce qu'il fallait faire il y a 15 ans. Aujourd'hui, l'urgence n'est plus de crier au feu mais d'éteindre l'incendie. Maintenant, il faut expliquer ce qu'il faut faire. Car quoi qu'en disent ces militants, en France et ça doit être la même chose en Belgique, 85 % de la population se disent tracassés par le climat. »

« Je soutiens des actions de désobéissance civile quand elles visent un ministère ou un site de production pétrolière, par exemple. Mais dans des musées... », estime François Gemenne. « Ce n'est pas en s'attaquant au beau que l'on va sensibiliser au vivant. »

Le chercheur en est convaincu. Les actions coups de poing contre l'art ratent leur cible. « Ce type d'actions chocs va détourner une partie du public de la cause climatique », pense le Liégeois. « On va essentiellement parler à des convaincus qui vont s'enthousiasmer pour cette action d'un genre un peu nouveau et complètement disruptif¹³. Mais à côté de ça, vous avez toute une partie de la population qui ne se reconnaît pas dans le mouvement climat, et ce type d'actions va les rebuter plus qu'autre chose. »

12 Mouvement écologiste qui interpelle les gouvernements face à l'urgence climatique et écologique.

13 Qui crée une rupture.

Plus dur encore, François Gemenne voit dans ces actions un comportement égoïste. « Ils ne font pas ça pour le climat mais pour qu'on parle d'eux et pour attirer de nouveaux militants dans leurs rangs. Agir pour le climat, c'est d'abord agir pour les autres et convaincre ceux qui ne le sont pas encore. Ici, les attaques vont parler à un public d'intellectuels avec des codes culturels très élevés qui va pouvoir s'interroger sur la valeur de l'art, son côté sacré. Mais la majorité des gens vont juste voir du vandalisme. Et dans les pays du sud, notamment, ça peut être très dangereux pour toute une série d'activistes ou de chercheurs, qui pourraient se faire assimiler à des agitateurs politiques voire à des écoterroristes. »

« Quel message cela fait-il passer finalement ? », interroge le chercheur.

Frédéric DELEPIERRE, « François Gemenne : "L'urgence n'est plus de crier au feu mais d'éteindre l'incendie" », Le Soir, 28 octobre 2022, <https://www.lesoir.be/474080/article/2022-10-28/francois-gemenne-lurgence-nest-plus-de-crier-au-feu-mais-deteindre-lincendie>, consulté le 16 octobre 2023.

©IMP GROUP, Le Soir, Frédéric DELEPIERRE, 28 octobre 2022
Le(s) présent(s) article(s) est (sont) reproduit(s) avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés.
Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique : info@copiepresse.be

PEUT-ON S'EN PRENDRE À L'ART POUR DÉFENDRE LA CAUSE ENVIRONNEMENTALE ?

Alice DIVE et Bosco d'OTTREPE¹⁴

L'action choc de vendredi dernier, à la National Gallery de Londres, menée par deux militantes climatiques qui avaient aspergé de soupe l'un des chefs-d'œuvre de Van Gogh, questionne le rôle de l'art dans notre société. Face à face.

« Qu'est-ce qui vaut le plus, l'art ou la vie ? » Telle est la question que posaient vendredi dernier deux militantes climatiques au Royaume-Uni. Elles venaient d'asperger de soupe à la tomate en conserve Les Tournesols, l'un des chefs-d'œuvre de Vincent Van Gogh, peint en 1888 et exposé à la National Gallery de Londres. La peinture n'a pas été endommagée, elle était protégée par une vitre.

L'action choc a toutefois suscité de vives réactions partout dans le monde. Les deux jeunes femmes ont été arrêtées par la police et mises en garde à vue pour dommages criminels et intrusion aggravée. Le même jour, une trentaine d'autres activistes ont été interpellés, parmi lesquels une écologiste accusée d'avoir repeint en jaune un panneau Scotland Yard.

Dans le sillage du mouvement Extinction Rebellion, ces activistes membres de Just Stop Oil réclament en fait l'abandon des énergies fossiles et l'arrêt immédiat de tout nouveau projet pétrolier et gazier. Ils prévoient une action de désobéissance civile chaque jour d'octobre.

¹⁴ Journalistes belges.

« Demandons-nous pourquoi nous protégeons une œuvre d'art plus facilement que les ressources de la planète »

ENTRETIEN : ALICE DIVE

Adélaïde Charlier est activiste, militante pour le climat et cofondatrice de Youth for Climate Belgium.

Comment avez-vous accueilli le geste des deux militantes britanniques ? Quelle fut votre première réaction ?

Lorsque j'ai découvert la vidéo, j'ai évidemment été interloquée. Mais très vite, j'ai compris comme beaucoup qu'il y avait une stratégie derrière ce geste. C'est le plus important : l'action est choquante ou pourrait choquer mais, on le sait, les activistes ne font jamais ou que très rarement des actions « pour le fun », sans réfléchir aux conséquences et aux impacts de celles-ci. Le but de l'activisme n'est pas que l'on parle de l'action en elle-même mais bien du message que l'on veut faire passer. Ici, l'objectif des militantes n'était pas de détruire l'œuvre d'art puisque celle-ci était protégée par une vitre. L'action en elle-même, puisqu'elle n'a pas généré de dégâts, n'a donc pas d'importance. C'est le message qui compte.

Vous-même auriez-vous pu mener une action similaire ?

C'est compliqué de répondre à cette question. Il y a des activistes qui préparent des actions et la manière dont elles sont préparées dépend souvent de la façon dont le message des précédentes actions est passé ou pas auprès des dirigeants et de l'opinion publique. Dans le cas présent, les deux militantes avaient d'abord manifesté dans la rue, ont essayé d'autres centaines de moyens d'action et elles en avaient marre que leur message ne soit jamais pris en compte. Ce que je retiens donc de cela, c'est qu'il faut prendre sérieusement en compte le message des activistes, des jeunes lorsqu'ils font une action. L'urgence est là et ces activistes sont de plus en plus angoissés. Je trouve d'ailleurs dommage que l'on oppose dans ce débat l'art au climat, les artistes aux activistes qui, la majorité du temps, se rejoignent dans leurs combats.

Leur questionnement « qu'est-ce qui vaut le plus, l'art ou la vie ? » vous semble-t-il dès lors légitime ? C'est une manière d'opposer l'art à la planète, non ?

Oui, c'est vrai. Si je soutiens le message environnemental de ces activistes, je trouve un peu dommage d'opposer stricto sensu l'art à la vie. Le questionnement peut néanmoins être intéressant s'il est pris sous cet angle : cette œuvre d'art de Van Gogh est extrêmement protégée. On peut légitimement se demander pourquoi il est plus facile de protéger une œuvre d'art que les ressources de la planète, que des humains qui font face à une des plus grandes crises existentielles qu'est le réchauffement climatique.

En fait, c'est cette idée qui devrait peut-être passer : protégeons notre Terre de la même manière que nous protégeons cette œuvre de Vincent Van Gogh. Par ailleurs, on pourrait même aller encore un cran plus loin dans la réflexion sociologique : pourquoi ce geste a-t-il été posé sur cette œuvre et dans ce musée ? Le sociologue Pierre Bourdieu dirait que ce ne sont pas toutes les classes sociales qui vont au musée. Quelles sont les personnes qui ont été touchées ? Qui a réagi face à cela ? Ce sont des gens qui ont un capital culturel et un capital économique assez élevés. Via différents rapports, on sait que ce sont les personnes qui ont un capital économique plus haut qui émettent le plus de CO₂ et qui contribuent le plus au dérèglement climatique. Je suis certaine que l'on ne va pas toucher les mêmes personnes si l'on décide de bloquer une autoroute à l'heure où tout le monde se rend au travail.

On dit souvent que l'art est l'allié de la cause climatique. Mais que peut-il vraiment lui apporter ?

L'art est une notion très vaste, il y a toutes sortes d'œuvres d'art. Je répondrais que beaucoup d'artistes sont engagés via leurs œuvres dans la cause climatique pour interpeller, pour questionner les normes qui nous ont conduits à un dérèglement climatique. Les artistes sont, par conséquent, les premiers qui parviennent à faire des liens entre la lutte sociale et la lutte environnementale.

Ces liens encore à faire, précisément, sont-ils le cœur du message de ces activistes ?

Oui, très clairement. Aujourd'hui, nous ne parvenons toujours pas à faire des liens entre la crise sociale – qui est liée à la crise énergétique que nous vivons actuellement – et l'urgence climatique. La première demande formulée par ces militantes est d'isoler toutes les maisons des personnes qui ne parviennent pas à payer leurs factures de

chauffage. Mais, dans le même temps, on ne peut pas se dire que l'on va réinvestir massivement dans des projets d'énergies fossiles. Ce serait complètement ignorer les liens entre la lutte sociale et la lutte environnementale. Nous vivons un moment dans l'histoire où nous devons pouvoir nous questionner sur les décisions que nous prenons.

[...]

SOURCE : Alice DIVE et Bosco d'OTTREPE, « Peut-on s'en prendre à l'art pour défendre la cause environnementale ? », La Libre, 10 octobre 2022, <https://www.lalibre.be/debats/ripostes/2022/10/19/peut-on-sen-prendre-a-lart-pour-defendre-la-cause-environnementale-GR2TDO7H3FBC3G3C7EH4C4YZN4>, consulté le 16 octobre 2023.



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**

Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES

www.fw-b.be – 0800 20 000

Impression : Snel Grafics - info@snel.be

Graphisme : Olivier VANDEVILLE - olivier.vandeville@cfwb.be

Juin 2024

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR

0800 19 199

courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Administrateur général f.f.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution